

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26181**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention « STAPS : management du sport »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteur de l'Académie Chancelier des Universités, Président de l'Université habilitée à délivrer les diplômes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335p Direction des centres de loisirs ou culturels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivant :

- **Ingénierie de Développement par le Sport et les Loisirs (IDSL)**

- **Ingénierie, Sécurité, Sûreté et Défense (ISSD)**

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

- Organisation et développement de l'activité de son organisation en relation avec ses dirigeants élus ou professionnels, en tant qu'expert de l'analyse des pratiques dans les domaines spécifiques du sport, des loisirs, de la sécurité, de la sûreté et de la défense.
- Définition des orientations stratégiques et détermination des objectifs.
- Analyse et évaluation des différentes composantes du système des sports (territoires, institutions, organisations, acteurs, ...) et des domaines de gestion (organisation, finances et contrôle de gestion, ressources humaines, système d'information...).
- Développement de l'activité de son organisation en tenant compte de la réglementation en vigueur (droit du sport, droit social)
- Mise en place de procédures ou conduite de projets par un management adapté, dans le domaine du sport, des loisirs ou de la sécurité, sûreté et défense
- Amélioration de la performance économique et sociale de l'organisation concernée.
- Elaboration de stratégies de recrutement et mise en œuvre des techniques de management des ressources humaines au sein de son équipe (recrutement, évaluation et motivation du personnel)

La méthodologie du diagnostic :

- Utiliser sa connaissance et sa compréhension avérée du champ scientifique, technique et institutionnel des activités physiques, sportives et de loisirs pour poser un diagnostic
- Définir un cahier des charges pour l'étude ou le diagnostic à mener en spécifiant le contexte, la méthodologie, les enjeux par rapport aux besoins identifiés et déterminer les moyens requis (internes ou externes).
- Déterminer et développer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données.
- Identifier les tendances, les enjeux, les faits porteurs d'avenir à partir des informations disponibles de manière à formuler pour lui des scénarii prospectifs à long terme ayant du sens pour ses acteurs.

Le management partenarial :

- Identifier les circuits et les acteurs clés dans le processus décisionnel pour anticiper les conséquences d'un choix, d'une décision.
- Etudier les opportunités de partenariat, de financement et de recours à des dispositifs régionaux, nationaux ou internationaux (procédures, structures juridiques, dotations) pour permettre de concrétiser sa stratégie de développement.

Le management des ressources humaines :

- Identifier les contraintes structurelles et coordonner les acteurs d'un secteur d'activités.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- O Administration publique
- R Arts, spectacles et activités récréatives
- M Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- P Enseignement
- N Activités de services administratifs et de soutien
- Chef de projet
- Responsable de formation
- Conseiller/consultant
- Chargé d'ingénierie et de développement
- Expert de l'analyse des pratiques dans les domaines spécifiques du sport, des loisirs, de la sécurité, de la sûreté et de la défense

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K1704 : Management de la sécurité publique
- K2503 : Sécurité et surveillance privées
- K1802 : Développement local
- K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Réglementation d'activités :

DGA/SSDI/CISIA (Direction Générale de l'Armement/Service de Sécurité de Défense & des systèmes d'Information/Centre d'Instruction de la Sécurité des Industriels de l'Armement) :

- DEF S000002183 - CISIA 504 : SENSIBILISATION DES CADRES DE NIVEAU 1 ET 2 A LA PROTECTION DU SECRET DE DEFENSE ET DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE NATIONAL (Code Rome : 10867 Protection du patrimoine scientifique et technique sensible national).
- DEF S000002178 - CISIA 507 : INSTRUCTION DES OFFICIERS DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION ACTIVITE "CHIFFRE"(Code ROME : 10868 Protection du secret).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juin 2016 accordant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>

ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse3.fr>

<http://www.f2smhstaps.ups-tlse.fr>

[Université Toulouse III](#)

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32170

À partir de 2016, la mention « STAPS : management du sport » se substitue à la mention « Sciences du sport et du mouvement humain ».

À partir de 2016, le parcours-type « Ingénierie de Développement par le Sport et les Loisirs (IDSL) » se substitue à la spécialité « Ingénierie et Management des Organisations Sportives ».

À partir de 2016, le parcours-type « Ingénierie, Sécurité, Sûreté et Défense (ISSD) » se substitue à la spécialité du même nom.

Certification précédente : Sciences du sport et du mouvement humain spécialité Ingénierie et management des organisations sportives